

ZAPPING

CFE-CGC

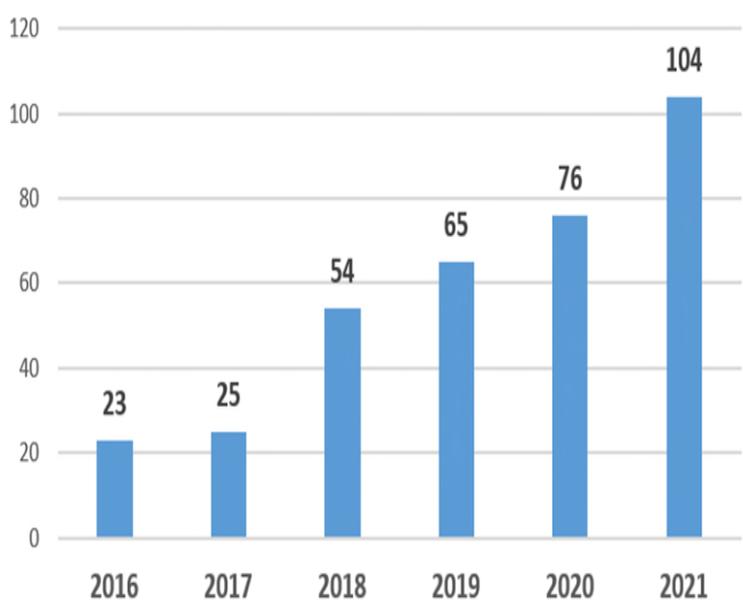
25 février 2022

Lettre d'information CFE-CGC AIRBUS Defence & Space – février 2022

1ère Organisation Syndicale d'Airbus Defence & Space

INDICATEUR

Nombre de démissions Airbus DS France



ÇA C'EST DIT !

« [Lorsque la vitesse d'évolution du marché dépasse celle de l'organisation, la fin est proche.](#) » »

Jack Welch, ex PDG emblématique de General Electric

ATTRACTIVITÉ

La CFE-CGC a alerté en 2021 sur la croissance inquiétante du nombre de démissions et de ruptures conventionnelles dans notre société (cf notre tract du 10/11/2021).

La Direction d'Airbus Defence & Space a pris conscience de la nécessité de traiter cette problématique et d'améliorer l'attractivité de notre société en lançant une action dénommée « Attract and retain ».

La CFE-CGC ne peut que se féliciter de cette initiative. Améliorer l'attractivité passe bien sûr par une politique salariale prenant en compte la flambée de l'inflation et le juste partage des « bénéfiques records » réalisés par notre société.

Mais cela passe aussi par la diminution des lourdeurs du groupe, un allègement des process chronophages, de la bureaucratie qui plombe notre agilité, cela passe par une amélioration de notre capacité à prendre des décisions rapides et adaptées aux besoins de terrain, cela passe par plus de responsabilités, d'autonomie laissée aux directions locales, aux managers et aux salariés en faisant jouer de façon intelligente le principe de subsidiarité.

CALENDRIER

CSE-C	le 1 ^{er} mars
SEWC	le 2 mars
CGAF	le 3 mars
CSE-E Toulouse	le 31 mars
CSE-E Région Parisienne	le 31 mars

ET VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE



BEZONS-RÉTROSPECTIVE D'UN DÉMÉNAGEMENT

Depuis qu'Airbus a absorbé Signalis, autant sur la partie visible de l'iceberg que dans le fonctionnement de la société et le comportement des salariés, les tergiversations sur le déménagement vers Elancourt se sont transformées en réalité début 2021.

Si les RH ont présenté un planning (pas toujours tenu) pour accompagner le personnel dans ce changement, la CFE-CGC a négocié avec la Direction les aides et mesures annoncées au-delà des accords société.

Le PSE et la réorganisation de la Program Line ont contribué aux démissions et mobilités. Le département *Engineering* a subi de lourdes pertes (20%) malgré les alertes de la CFE-CGC lancées vers les RH et le Management pour fidéliser les compétences. *Services* a lui aussi été impacté.

Plus de 10% du personnel a été spécifiquement accompagné par la CFE-CGC dans cette restructuration pour faire valoir leurs droits et éviter une hémorragie déjà conséquente ; une prime pas toujours déclenchée au bon montant, un départ négocié ...

Et c'est toute l'activité Maritime Security et les clients au final qui subissent les conséquences d'une organisation chahutée.

Souhaitons que le pot de fer n'ait pas eu raison du pot de terre. La Direction a-t-elle fait le bilan de l'arrivée de Bezons à Elancourt en préambule du déménagement du site qui doit se décider en 2022 ?

Rappelons qu'un des objectifs 2022 de l'entreprise est de retenir les talents. Et les ventes de satellites en 2021 ont montré les compétences des talents de notre entreprise.

PAROLE AUX FILIALES

Cyber Security : une première réunion de négociation avec la future direction de la Newco à eu lieu jeudi 24 février. Les sujets :

- Convention Collective,
- Temps de travail,
- Forfait jours.

LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Le Comité Social et Economique d'Etablissement (CSE-E) gère, au bénéfice des salariés de l'entreprise et de leurs familles, les Activités Sociales et Culturelles (ASC).

Les ASC visent à favoriser le lien social au sein de l'entreprise, à soutenir tous les salariés et leurs familles dans la pratique d'activités de loisirs et de détente dans de très nombreux domaines.

Pour ADS, le budget annuel des ASC est de 2,4% de la masse salariale brute de l'établissement. Pour le fonctionnement du CSE, la loi prévoit un budget 0,2% de la même masse salariale.

Ces budgets sont placés sous la responsabilité du Bureau du CSE-E (Secrétariat – Trésorerie).

LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE

Après plus de plus de 6 ans de négociation, la nouvelle convention collective a été signée par l'UIMM et la CFE-CGC, la CFDT et FO.

Rappelons qu'une convention collective a pour objet de définir un socle commun dans une branche d'activité par rapport en droit, en complément du code du travail. Rappelons aussi que pour la très grande majorité des entreprises, et en particulier les PME et PMI, c'est souvent la convention collective qui régule les relations sociales en l'absence d'accords collectifs. Ainsi la métallurgie dispose aujourd'hui d'un texte national unique qui remplace les quelques 78 conventions collectives datant des années 1970.



Nous reviendrons sur chacun de ces domaines qui évoluent pour s'adapter aux lois d'ores et déjà en vigueur (loi avenir professionnel de 2019), aux nouveaux modes de travail (critère d'autonomie renforcé pour les forfait jour),... et harmoniser les nombreuses primes issus des conventions territoriales.

A noter aussi un effort pour augmenter le socle de garanties sur la protection sociale pour les cadres et non-cadres.

Enfin, la colonne vertébrale de cette nouvelle convention collective est la classification qui est totalement innovante : ce sont désormais les emplois réellement occupés qui vont servir à classer les postes occupés avec néanmoins des garanties pour la phase de transition en ce qui concerne la conservation de la catégorie socio-professionnelle et les rémunérations des salariés.

Vos élus sont formés pour vous accompagner et des réunions avec nos adhérents vont être organisées.

ON S'OCCUPE DE VOUS

Resp. Section Toulouse : **B. PATOULLIART 05 62 19 75 01**
Resp. Section Reg. parisienne : **V. HENQUINBRANT 01 82 61 27 51**
Comité Européen ADS (ECADS) : **Chr. DUMAS 05 62 19 71 67**
DSC ADS/ Comité européen Airbus : **Th. PREFOL 05 62 19 74 31**
DSC ADS adjoint : **D. IZAMBERT 06 80 27 84 90**

Restez Informés

Installez l'application *My CfeCgc ADS*
QR code ci-contre ou
<http://flashwebcodelink.com/406>

